

En vertu des dispositions de la Charte de la langue française (L.R.Q., c. C-11), la Commission de toponymie assume le mandat général de gérer la nomenclature géographique du Québec. À cette fin, il lui revient d'approuver les toponymes et les odonymes qu'elle juge conformes à ses critères de choix et à ses règles d'écriture.

Lorsque d'autres organismes de l'Administration exercent une compétence concurrente, la Commission peut, avec leur assentiment, déterminer ou changer les noms de lieux sur lesquels s'exerce cette compétence. Dans tous les autres cas, la Commission peut, de sa propre autorité, nommer les lieux géographiques ou en changer les noms.

Dès la publication à la Gazette officielle du Québec des noms choisis ou approuvés par la Commission, leur emploi devient obligatoire dans les textes et documents de l'Administration et des organismes parapublics, dans la signalisation routière, dans l'affichage public ainsi que dans les ouvrages d'enseignement, de formation ou de recherche publiés au Québec et approuvés par le ministre de l'Éducation (art. 128).

Il est attesté, par la présente, que la Commission de toponymie a officialisé le(s) toponyme(s) suivant(s), lors de sa réunion tenue le 12 avril 2002:

Réserve faunique de Matane, 07F02

Région administrative: Bas-Saint-Laurent

MRC: La Matapédia

Toponyme	Type d'entité	Coordonnées		Feuillet 1/50 000
		Latitude	Longitude	
Est, Branche	Ruisseau	48°54'23"	66°41'42"	22B/15
Joffre, Lac	Lac	48°46'51"	66°38'34"	22B/15
En remplacement du nom « Lac Cap-Chat ».				
Mém, Ruisseau	Ruisseau	48°50'38"	66°42'22"	22B/15
Petit Sault, Le	Chute	48°48'18"	66°45'22"	22B/15
Petit-Sault, Sentier du	Sentier	48°48'39"	66°45'54"	22B/15

Il faut utiliser la particule de liaison « du ».

Fait à Québec, le 15 mai 2002

Édifice Mario-Guyart
1060, rue Louis-Alexandre-Taschereau, 4e étage
Québec (Québec) G1R 5V8
Téléphone: (418) 643-2817
Télécopieur: (418) 644-9466

Le secrétaire,


Alain Vallières

Numéro	No seq.	Toponyme	Statut		Code lin.	Forme norm.	Usage	Qual. Info.	Type orig.	Homonymie	Commentaires	
			act.	prop. déc.							1- au champ note de TOPDS	2- au requérant
2.1	40450	Mem, Ruisseau	DN	VN	VN	90		22	32	1G		modifions le statut de variante diffusée (DN), depuis le 1968-12-05, pour celui de variante (VN), puisque le nom « Ruisseau Mem » (nom proposé pour officialisation) désigne maintenant un ruisseau se jetant dans le ruisseau Bascon. CRH 2002-03. *.
<p>*** Cap-Chat, Lac (Lac; 48°46'51" 66°38'34"; 22B/15; Rivière-Bonjour NO, D8902) Autre territoire: Réserve faunique de Matane 07F02</p>												
3.0	109659	Cap-Chat, Lac	DN	DP	DP	11		12	32	1G	1 15 9	1-Compilation photostat, feuillet 5, 7-A/7-B. * Brouillon Richesses Naturelles, Région du Mont Logan, 1963-10-22. * La forme d'écriture au Répertoire 1969 est « Cap Chat (du) » variante à diffuser de « Joffre, Lac ». LRO 1976-03. * Toutefois, les agents de conservation du ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche en accord avec les autorités du parc, nous ont demandé de remplacer le nom « Lac Joffre » par celui de « Lac Cap-Chat » qui est le seul utilisé localement. Enq. CBO-JYD 1980-06. * Usage confirmé par l'inspecteur régional de la MRE de Matane. Enq. MCB-MRE 1994-06. * Le lac constitue la source de la rivière Cap-Chat (nom officiel), mais H. Mario Morais, directeur des réserves fauniques de Matane et de Dunière, précise, le 2001-11-28, que le nom utilisé est « Lac Joffre ». Le nom « Lac du Cap Chat » n'apparaît que dans un document cartographique parmi plusieurs autres ou paraît le nom « Lac Joffre » : une carte dans le dépliant « Parc d' Matane », 1961, du MTCF. Dans les faits, le nom « Lac Joffre » avait été attribué par la Commission de géographie. Lors de l'enquête de 1980, le nom en usage local était « Lac Cap-Chat » et il fut officialisé. Toutefois, le nom « Lac Joffre » est demeuré sur les cartes et il est entré graduellement dans l'usage local. Le 2002-02-07, H. Morais précise que seuls quelques vieux pêcheurs parlent du lac Cap-Chat, que la source de la rivière Cap-Chat, dont le bassin est grand, est difficile à déterminer et que l'ancienne réserve de Cap-Chat, maintenant une zec, s'était déjà appelée « Réserve Joffre » [ce nom n'apparaît toutefois dans aucun document de la réserve de Cap-Chat qui se situait dans la moitié nord du canton de Joffre]; il conclut que le spécifique « Joffre » a une importance sur le

Numéro BI: OC-02.020

Commission de toponymie
Bordereau d'inscription

Numéro	No séq.	Toponyme	Statut			Code lin.	Forme norm.	Usage	Qual. info.	Type orig.	Homonymie	Commentaires	
			act.	prop.	déc.							1- au champ note de TOPOS	2- au requérant
3.0	109659	Cap-Chat, Lac	ON	DP	DP	11		12	32	1G		territoire. Le nom « L. Cap-Chat » paraît sur la carte du canton de Joffre, 1946. Nous proposons le changement. Le nom était officiel depuis 1981-11-05. CRH 2002-02. *	
3.1	109660	Joffre, Lac	DN	OP	OP	10		33	33	1G	2 20 5	1-Origine : du nom du canton de Joffre. * Brouillon Mount Logan, 1957-05-23, item 39. * Carte régionale numéro 7-a, section 46 N-O, 1954 (nom ajouté). * Brouillon Richesses naturelles, Région du Mont Logan, 1963-10-22. * « Lac Joffre » était auparavant la forme officielle. Toutefois, les agents de conservation, en accord avec les autorités du parc, nous ont demandé de remplacer ce nom par celui de « Lac Cap-Chat » qui est le seul utilisé localement. Enq. CRO-JYD 1980-06. * Dans la réserve, un panneau de signalisation du ministère de l'Environnement et de la Faune mentionne « Lac Joffre ». Ce nom est donc encore en usage dans la réserve. Cette information nous fut confirmée par le technicien de la faune et contremaître (dans la réserve faunique de Matane), M. Mario Morais. Enq. HCB-HRE 1994-06. * Était officiel depuis le 1968-12-05. EMI 1999-04. * En 2001, une pancarte indique encore « Lac Joffre » et « Chalet Joffre ». Le 2001-11-20, M. Mario Morais, directeur des réserves fauniques de Matane et Dunière, confirme l'usage. Après vérification, les sources cartographiques suivantes, sauf celle mentionnée au nom « Lac Cap-Chat », donnent le nom « Lac Joffre » : carte 1952 du parc national de la Gaspésie, département des Terres et forêts; cartes 1970-71, 1973, 1974, 1975-05, 1976 du parc de Matane, HTCP; cartes 1979-12 de la réserve Matane, HTCP; cartes 1983, 1984 et 1991 de la réserve faunique de Matane, HLCF, et édition 2000, Sépaq. Le nom est imprimé sur le feuillet topographique du MEMR, édition 2, 1976. Nous proposons la réofficialisation du nom « Lac Joffre ». Dans l'Arrêté en conseil numéro 2603, du 3 septembre 1969, la carte de la réserve de chasse et pêche de Matane montre le lac Joffre, ainsi que tous les autres arrêtés en conseil et décrets ultérieurs. CRH 2001-11. *	

*** Est, Branche (Ruisseau; 48°54'23" 66°41'42"; 22B/15; Coulée-des-Adolphe NO, 04904)
Autre territoire: Réserve faunique de Matane 07F02

2002-03-21